

Alliance SwissPass
M. Helmut Eichhorn, directeur
Länggassstrasse 7
3012 Bern

Berne, le 17 avril 2026

Lettre ouverte concernant les hausses tarifaires prévues

Monsieur,

Les augmentations de prix annoncées dans les transports publics suscitent notre inquiétude et vont, de notre point de vue, dans la mauvaise direction. Les signaux tarifaires doivent encourager l'accès aux transports publics – et non le rendre plus difficile. Nous considérons comme particulièrement problématiques les hausses de prix pour les enfants et les jeunes: les personnes qui utilisent les transports publics dès leur plus jeune âge leur restent généralement fidèles toute leur vie. L'abonnement demi-tarif ne doit pas non plus être renchéri.

Par ailleurs, le trafic individuel motorisé est devenu nettement moins cher ces dernières années au regard des coûts globaux. Cet écart se creuse depuis des années et nuit à l'attractivité des transports publics. Justement à l'heure où les objectifs climatiques et l'aménagement du territoire exigent des transports publics forts, il s'agit d'un mauvais signal.

Bien entendu, l'augmentation des coûts de l'énergie, du personnel et de l'entretien est une réalité – et nous savons que les entreprises de transport doivent également y faire face. La pression politique en faveur d'économies est elle aussi bien perceptible, et les transports publics n'y échappent pas.

Néanmoins, les hausses de prix devraient être évitées autant que possible – en particulier pour les personnes qui peuvent déjà à peine se permettre les tarifs des transports publics. C'est pourquoi nous demandons que les offres destinées aux jeunes et aux personnes utilisatrices de l'abonnement demi-tarif ne soient pas renchéries, mais au contraire ciblées pour être rendues plus abordables:

- Gratuité des transports pour les enfants et les jeunes jusqu'à 16 ans.
- Réductions supplémentaires (p. ex. demi-tarif gratuit) pour les jeunes en formation jusqu'à 25 ans.
- Abonnement demi-tarif à 100 francs par an au maximum.

En outre, la clientèle de la 2e classe ne doit pas être surchargée de manière disproportionnée. Elle contribue déjà vraisemblablement davantage au financement du système global que la clientèle de la 1re classe. Un renforcement de cette redistribution serait contre-productif du

point de vue de la politique des transports et injuste. De plus, les passagères et les passagers de 2e classe sont probablement plus sensibles aux variations de prix – avec pour conséquence qu'ils et elles pourraient se tourner vers la voiture en cas de doute.

Les transports publics constituent l'épine dorsale d'une Suisse durable. Pour que cela reste le cas, il faut des prix équitables, transparents et équilibrés. L'ATE Association transports et environnement est prête en tout temps à rechercher, avec la branche, des solutions viables – dans l'intérêt des personnes voyageuses, des entreprises de transport et du climat.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ATE Association transports et environnement



Jelena Filipovic
Co-présidente



David Raedler
Co-président

Copie à : Stefan Meierhans, Surveillant fédéral des prix, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne